



REQUÊTE DE RENVOI D'UN MATCH SWISS FOOTBALL LEAGUE

Dans sa décision du 20 novembre 2020, l'assemblée générale de la Swiss Football League a modifié le règlement de compétition de la SFL, art. 27. Sur la base de cette disposition, un club peut présenter une demande écrite de renvoi d'un match s'il dispose de moins de 14 joueurs de champ et de 2 gardiens de but (dont au moins un gardien de but principal pour la Super League) disponibles pour un match de sa COVID19-Playerlist.

Pour que la direction de la SFL approuve une demande de report d'un match, le club (demandeur) doit présenter les justificatifs suivants:

- **Requête de renvoi d'un match**
- **COVID19-Playerlist, incl. des justificatifs**
Dans le cas de mesures de quarantaine, la preuve de l'incapacité de jouer d'un joueur doit être apportée par un ordre délivré par l'autorité compétente et, en cas de blessure, par le médecin du club.
- **Preuve par écrit du médecin cantonal**

La requête de renvoi d'un match (ainsi que les pièces jointes requises) doivent être envoyées par mail à Monsieur Dominique Huber (dominique.huber@sfl.ch), COVID-Officer SFL.

Requête de renvoi d'un match

Demandeur (club) :

**Match de championnat
(date et rencontre) :**

Justification :

Nous confirmons par la présente :

- que les documents présentés sont complets et corrects;
- qu'en particulier les informations de COVID19-Playerlist sont correctes.

Lieu et date :

Représentant du club :
Prénom et nom :

Médecin de club :
Prénom et nom :

Signature juridiquement valable :

Signature juridiquement valable :